

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 47 (1965-1966)

Artikel: L'action sociale de Georges de Montenach
Autor: Schaller, Anne de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ACTION SOCIALE DE GEORGES DE MONTENACH¹

par ANNE DE SCHALLER

«Pour le visage aimé de la Patrie»! Dans la mémoire du Fribourgeois, si la figure de Georges de Montenach survit, c'est grâce à l'évocation de ce titre. Ajoutons à cela l'anecdote savoureuse et fort répandue relative au mariage qu'il contracta avec Mademoiselle Gallichon: deux traits qui font invariablement sourire et qui pourtant ne sauraient suffire à maintenir vivant le souvenir d'un homme disparu voici quarante et un ans. Si aujourd'hui nous revenons à lui, c'est que dans une vie dévouée sans réserve à la cause du beau, du bien, de la vérité, de la justice, au milieu d'un débordement d'activités sans nombre touchant à toutes les disciplines de la vie publique², un aspect nous est apparu qui mérite un éclairage nouveau et particulier. En effet, mis à part les ouvrages plus connus dont Montenach fut l'auteur³, nombre de brochures, discours imprimés, articles publiés dans la presse du tournant de ce siècle, nous révèlent l'existence de l'homme social en même temps que la situation originale de sa pensée et de son action dans un contexte historique dont cette étude nous permet de souligner l'importance

Né à Fribourg le 27 octobre 1862, l'enfant fut élevé par les soins de ses deux grands-mères⁴. Sa mère mourut à sa naissance et il ne connut pas son père, parti aussitôt pour l'Argentine afin, dit-on, de s'y mésallier. L'internat au Collège St-Michel fut pour lui une épreuve qu'une enfance choyée, un caractère gai, taquin,

¹ Pour une bibliographie exhaustive on voudra bien se reporter à notre mémoire de licence préparé à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg sous la direction du professeur R. Ruffieux.

² Cf. MARCEL DE WECK, *Georges de Montenach, 1862-1925*, coll. « Les grands catholiques des XIX^e et XX^e siècles », Dijon, 1928.

³ *Pour le visage aimé de la Patrie, Pour le Village*, etc.

⁴ Mme Joseph de Montenach, dite Madame Agathe, et sa grand-mère maternelle, la baronne de Reynold de Cressier. Cf. GONZAGUE DE REYNOLD, *Mes Mémoires*, III, p. 485.

turbulent, agrémenté d'un certain penchant au dilettantisme, le préparaient mal à affronter. Il y séjourna néanmoins trois ans, après quoi son éducation fut confiée aux jésuites de Feldkirch. Plus tard, ses études de droit le conduisirent à séjourner en Allemagne et surtout à Paris: il en revint profondément marqué. Ce fut en 1886-87: il faut y voir le véritable point de départ de son orientation. Etudiant à l'Ecole de droit de sa ville natale, Montenach fut dès 1879, membre de la *Société des Etudiants suisses* (SES). Le *Kulturkampf* qui déchirait alors notre pays donnait à la Société un caractère de plus en plus engagé en accentuant son aspect clérical, conservateur et ultramontain.

En outre, son programme d'éducation chrétienne de la jeunesse soulignait davantage en 1885 la nécessité d'envisager sérieusement le problème social, dont la gravité tendait à se substituer aux querelles purement religieuses. A vrai dire, ces deux problèmes — religieux et social — étaient en train de se mêler étroitement plus qu'ils ne se substituaient l'un à l'autre. Or, dès 1886 se tinrent à Fribourg les réunions de l'*Union d'études sociales et économiques* dont les travaux devaient réunir chaque année et jusqu'en 1891 tout un aréopage d'aristocrates appliqués à examiner les problèmes posés aux catholiques par la question sociale. Pour la SES, c'était l'occasion d'y toucher de plus près. En 1886, Montenach était président romand de la SES et, en cette qualité, il assista à la session d'automne de l'Union. L'atmosphère du groupe d'études le marqua profondément. Il vit là Mgr Mermillod, il y entendit Decurtins, Albert de Mun.

C'est là-dessus qu'il partit pour Paris où nous le retrouvons plus occupé à collaborer à la fondation de l'*Association Catholique de la Jeunesse française* (ACJF) et du *Cercle du Luxembourg* que de ses études de droit. A son retour, il est nommé président central de la SES et durant quatre ans, il travaille avec passion à donner vie au mouvement en lui assignant le programme suivant: restauration du droit chrétien, lutte contre la franc-maçonnerie, étude des principes fondamentaux qui dominent la question sociale. Ardemment il voudrait lui voir assumer des préoccupations de plus en plus larges: concentration des forces catholiques, dévouement à la cause conservatrice par une action sociale, démocratique et apos-

tolique auprès des ouvriers. culte des liens d'amitié avec l'étranger. Son grand projet: la fondation d'une *Union Internationale des Etudiants catholiques*. Le secret de toutes les influences qui s'exercèrent sur lui durant sa jeunesse, c'est en Montenach qu'il faut le chercher, car tout le prédisposait à les subir: éducation religieuse; milieu aristocratique; talent oratoire; tempérament enthousiaste, avide de connaître, de comprendre et d'agir; sensibilité alliée à une grande générosité de cœur qui le poussait à se lancer corps et âme à la suite d'hommes dans lesquels il se reconnaissait et qui le révélèrent à lui-même. Car s'il fut séduit par les grandes causes, c'est toujours par le biais de liens affectifs, par le contact d'âme à âme qui les lui rendait sensibles: Mgr Mermillod lui portait une affection particulière; Albert de Mun lui témoigna dès leurs premières rencontres une grande amitié — c'est lui qui, en 1886, le fit venir à Paris — et c'est à travers eux surtout que Montenach fut amené à se consacrer à la défense de l'Eglise et au maintien de la paix sociale.

L'année 1891: c'est la date où pour lui tout converge. Comment ne serait-on pas frappé en effet par le nombre d'événements décisifs qui viennent simultanément tout cristalliser? Il a vingt-neuf ans, c'est le signal du départ. Mariage, nomination de député au Grand Conseil fribourgeois, nomination à la présidence cantonale du *Piusverein*: toutes les responsabilités sociales — publique, privée et politique — lui incombent d'un coup. Désormais, il est en possession de son champ et de ses moyens d'action. Son but: restaurer un ordre social-chrétien, travailler pour le bien de l'Eglise et de la Patrie. Sa source d'inspiration: *Rerum Novarum*, l'encyclique de Léon XIII qui deviendra célèbre; elle vient de lui être donnée en cette même année. Pour lui, ce sera l'étoile qu'il ne faudra jamais quitter des yeux.

A L'AVANT-GARDE

DU MOUVEMENT CATHOLIQUE-SOCIAL ROMAND

«Un heurt remplira bientôt l'histoire»... C'est ainsi qu'Albert de Mun dénonçait la lutte engagée dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle entre socialisme et christianisme, entre les artisans

de la révolution économique totale et les artisans du renouvellement de l'humanité par une réforme intérieure et individuelle. Montenach fut de ceux-ci et c'est dans l'histoire de cette lutte qu'il faut envisager le déroulement de sa vie militante afin de la comprendre en la situant. Toute son action consiste en une vaste entreprise d'encadrement des masses, esquissée déjà dans la SES, et qui s'inscrit dans la ligne des catholiques-sociaux de France, Autriche, Italie, Allemagne. L'apparition du catholicisme social au 19^e siècle doit être reliée à trois facteurs: l'évolution démocratique des sociétés occidentales, l'extension du prolétariat et la déchristianisation progressive des masses. Ce mouvement se développera parallèlement au socialisme. Les catholiques sociaux sont donc ceux qui, ayant pris conscience d'un problème nouveau — le problème social — s'efforcèrent de trouver les conditions théoriques de sa solution afin de le résoudre sur le plan pratique. En cela ils furent encouragés et guidés par le St-Siège dont l'effort, depuis le *Syllabus* et le Concile du Vatican, visait à réconcilier l'Eglise avec le monde. Précisons que le catholicisme n'est pas subitement devenu social à cause d'une évolution nouvelle de la société. Ce qui est nouveau, c'est qu'au terme de dix-huit siècles durant lesquels l'Eglise fut pratiquement seule à s'être préoccupée de soulager la misère, viendront se joindre, en plus de l'initiative individuelle, les efforts de l'Etat, puis des groupes syndicaux. *Humanum Genus* en 1884 et surtout *Rerum Novarum* en 1891 furent deux appels pressants de Léon XIII à l'organisation.

De 1891 à 1900, la voix de Montenach, président cantonal du *Piusverein* et président d'un autre organisme, la *Fédération romande des Cercles et Sociétés catholiques*, fait écho à celle du conseiller national G. Decurtins¹ en Suisse alémanique dont l'action s'exerçait plus directement déjà sur le plan parlementaire. Pendant cette époque, le *Piusverein*, organisation faîtière des catholiques suisses,

¹ Député conservateur catholique au Conseil National depuis 1881, il travaillait à tirer les catholiques de leur isolement étroit. Il compte sans doute parmi les promoteurs les plus significatifs de la politique sociale moderne en Suisse. Cf. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (DHBS), II, p. 641.

ne fut pas un instrument maniable dans les mains de Montenach. Le mouvement était trop vaste et ne répondait pas avec suffisamment de cohésion à sa volonté de dépasser la charité par la croyance en la possibilité d'atteindre à la justice et à l'affranchissement des classes déshéritées. Désormais toutefois, on y parle des ouvriers, d'améliorations économiques, et on voit même se réunir à Fribourg en 1897, sur son initiative, un vaste *Congrès d'étude et de propagande* visant à établir un réseau d'associations qui travailleraient à préparer des assises chrétiennes à un régime corporatif légal. Avec le *Piusverein*, on ne s'écarte guère du domaine des idées, le mouvement est apolitique et l'on ne peut encore parler d'encadrement du monde ouvrier dans un canton relativement peu industrialisé. Ce que Montenach fit du *Piusverein* suffit pourtant à le faire accuser de socialiste par les radicaux; à la suite, par exemple, de la fête ouvrière qu'il organisa le 15 avril 1894 en vue de contrebalancer la fête socialiste du 1^{er} mai! Avec la *Fédération romande* en revanche, bien qu'elle préexistât à Montenach, on pénètre mieux dans sa pensée car elle fut bien à lui. Contrairement au *Piusverein* et aux *Männer-und-Arbeitervereine* (MAV), fédération de cercles ouvriers qui vit le jour à Zurich simultanément à la *Fédération romande*, elle est un mouvement de jeunesse. Dès sa nomination à la présidence en 1892, Montenach y appliquera les leçons apprises à Paris dans l'*Oeuvre des Cercles catholiques d'ouvriers*, menée par de Mun et La Tour du Pin. De la SES à la *Fédération romande* il y a à peu près la même différence que, chez nos voisins, de l'*Oeuvre des Cercles* à l'ACJF. La *Fédération romande* recrute ses membres parmi les jeunes gens en réservant une place spéciale aux ouvriers. Deux préoccupations: former des élites et grouper les forces du mouvement par des contacts perpétuels. Le constant souci d'éducation des jeunes s'accompagne du désir d'accomplir des réformes sociales.

Pour y parvenir et donner à son mouvement une position d'avant-garde, Montenach fit preuve de réalisme et de courage en accomplissant en 1894 deux pas décisifs qui vont mettre la *Fédération romande* sur le même pied que les MAV et le *Piusverein*. Le premier consista à négocier son admission dans l'*Arbeiterbund*. Selon Montenach, les catholiques ne faisaient qu'user par là d'un droit délibératif au sein d'un organisme d'utilité publique créé par

l'Assemblée fédérale, dans lequel il s'agissait de défendre des intérêts matériels et non d'abdiquer ses principes. Il n'en reste pas moins que l'*Arbeiterbund* était d'appartenance socialiste. Ainsi Montenach pense, sans mettre ses principes en cause, pouvoir collaborer avec les socialistes, ce qui équivaut à établir une séparation entre principes et réalisations pratiques. Notons que la même attitude avait été adoptée par de Mun. Ainsi du moins, la *Fédération romande* obtenait dans sa tentative d'encadrement des masses les mêmes chances que le *Piusverein* et les MAV, également représentés dans l'*Arbeiterbund*, en même temps qu'elle détenait le moyen d'engager le dialogue avec eux. Toutefois, cette collaboration avec les socialistes, si elle parut terriblement audacieuse à beaucoup, demeura surtout théorique. La même année, ce geste s'accompagna de l'admission de la *Fédération romande* dans le Parti catholique et populaire. Dans cette initiative de Montenach, faut-il voir l'espoir de faire naître un Parti catholique à l'image de celui qu'Albert de Mun voulut fonder en France? De Mun avait été guidé par la conviction grandissante d'une nécessaire intervention sociale pour assurer la victoire politique des catholiques français. Mais Montenach se souvient de la condamnation du St-Siège encourue par ceux-ci et, tout en attachant une grande importance à la participation des catholiques au pouvoir temporel, la politique lui paraît un moyen, auquel on ne saurait subordonner des intérêts supérieurs. Dans la conjoncture propre à son pays, la Suisse, il pense que l'utilité d'un tel parti se fonde sur la nécessité d'enrayer les progrès de la centralisation. A cet effet, le catholique se doit d'utiliser les avantages du referendum et du droit d'initiative, véritables compétences législatives données à l'électeur. Dans cette optique, Montenach tint toujours l'organisation politique des catholiques pour indispensable. Mais ce parti devait se fonder dans la droite et non l'enfermer. Derrière Montenach, les catholiques de Suisse romande devaient être en mesure, dans les dernières années du 19^e siècle, de jouer un rôle spécifique sur les plans social et politique. En cela il se révèle être un précurseur de la démocratie chrétienne.

Mais si l'on considère le peu de soutien dont en 1900 encore il jouit, on comprend aisément le découragement qui le conduit à

dénoncer l'inconscience des classes dirigeantes, détentrices de la fortune: «Les capitalistes abandonnent des millions à l'aumône, disait-il, et n'ont plus rien pour aider à l'action sociale chrétienne qui les sauverait du socialisme menaçant. Ils gaspillent leur eau en fontaines Wallace au lieu de la diriger en jets puissants vers le foyer de l'incendie.(...) Je constate que le parti socialiste, composé de gens les moins fortunés, trouve en abondance les ressources nécessaires à sa propagande; tandis que l'action sociale chrétienne se voit, elle, paralysée, faute d'argent. Combien l'avenir s'étonnera de l'inconscience des classes dirigeantes au seuil du XX^e siècle.»¹ C'est un fait mais non sans cause: ses appels au réveil des consciences tiennent trop encore du sermon dominical et pour canaliser efficacement les ressources matérielles, il eût fallu trouver le moyen d'inciter les détenteurs de la fortune à dépasser le geste du sou que l'on verse à la quête et qui n'engage pas. Car si Montenach est engagé dans la lutte, il reste seul conscient des dangers du temps: plus que de guérir un mal, il s'agissait de le prévenir. Ainsi, contrairement aux organisations nées d'un véritable besoin, dans un pays où les masses agricoles réalisaient peu le danger des idées tant socialistes que libérales, l'organisation des catholiques telle qu'il la concevait n'apparaissait pas comme une nécessité. Dans l'inertie générale, Montenach et la *Fédération romande* incarnent le mouvement.² Et si ce mouvement n'enregistra guère de résultats pratiques durant les dernières années du siècle, il n'en est pas moins sur le point d'acquérir une ampleur accrue par un rassemblement de forces plus vaste, dû à ses efforts persévérants. Pour illustrer ce fait, on peut rappeler les quatre *Katholikentage* de 1903, 1906, 1909 et 1913 ainsi que la *Semaine sociale* de 1910, mis sur pied par les soins de Montenach et sur lesquels nous reviendrons.

L'année 1899 avait vu la mutation du *Piusverein* en *Association Catholique suisse* (ACS) ou *Katholikenverein*. Cette transformation ranima en Montenach l'espoir d'accomplir un pas vers la concentration effective des efforts pour unir les catholiques dans

¹ G. de Montenach, dans *La Quinzaine catholique et populaire*, organe de la *Fédération romande*, 1896, 504 sv.

² En 1899, la *Fédération* compte 23 sections et 3500 membres.

les affaires politiques et sociales. Dès 1900 des démarches furent entreprises en ce sens mais, retenu par la crainte d'une absorption de la *Fédération romande* par l'ACS plus vaste, Montenach en resta jusqu'en 1904 à une collaboration prudente basée sur la mise en commun des ressources et la création d'un organe unique, la *Revue Populaire*¹. Montenach était vice-président de l'ACS tout en continuant à assumer la présidence de la *Fédération romande*. Celle-ci trouvait par ce moyen, une assise plus solide sur le plan romand, ce qui devait faciliter le progrès par l'émulation avec la Suisse alémanique. Désormais, une carence dans l'organisation des catholiques telle que la concevait Montenach allait apparaître clairement par la naissance de mouvements qui, dès 1903, tendaient à se libérer de sa tutelle². Mais parallèlement à cette scission progressive, le mouvement catholique social poursuivra son épanouissement propre. A l'origine de ces mouvements, il faut voir la montée du syndicalisme ouvrier lequel se chargea de mettre les théories économiques de la *Fédération romande* à l'épreuve. Sur ce point, on ne peut dissocier les deux figures de Georges de Montenach et de Maxime Reymond³. Depuis les débuts de la *Fédération*, ce dernier traitait dans les détails et avec grand soin de toutes les questions économiques susceptibles d'intéresser ses membres. Par ses conférences et articles publiés dans la *Revue populaire*, il éclairait les catholiques romands sur le problème de l'organisation des secours mutuels, les assurances fédérales, du fonctionnement des caisses Raiffeisen, des caisses rurales de crédit, des bureaux de placement, en bref sur toutes les institutions à créer et qui exigeaient des précisions et des analyses plus techniques. Car, il faut le reconnaître, les connais-

¹ La *Concorde*, premier organe de la *Fédération romande*, avait été remplacée en 1896 par la *Quinzaine catholique et populaire*. La *Revue Populaire* opérait la fusion entre cette revue et le *Bulletin de l'Association de Pie IX*.

² L'*Union ouvrière catholique* (UOC) à Porrentruy, et l'*Union des travailleurs catholiques* (UTC) à Genève.

³ Maxime Reymond (1872-1951) était originaire de Portalban et vécut à Lausanne. Autodidacte complet, il consacrait ses heures de loisir à l'histoire. Journaliste et historien, il marqua toujours un attachement sans réserves à la cause catholique. Cf. DHBS, V, p. 459.

ces de Montenach en économie étaient très sommaires ou du moins l'intérêt qu'il portait à cet ordre de questions n'était pas l'essentiel de ses préoccupations. N'eût été la collaboration fidèle et la constante présence de Maxime Reymond dans l'ombre de Montenach, celui-ci aurait certes couru le risque de voir compromis l'accomplissement de son œuvre. En effet, toujours davantage nous le voyons appliqué au développement de la formation intellectuelle au sein de l'ACS comme de la *Fédération romande* et plus tard de l'*Association populaire catholique suisse* (APCS). Et s'il lui arrive de soumettre des questions économiques à l'attention de ses membres, c'est explicitement dans le seul but de mettre ceux-ci à même de «donner une opinion motivée et judicieuse»¹ sur les principales questions qui se posaient alors en Suisse.

Parmi celles-ci figura bientôt avec acuité le problème du syndicalisme. Arrêtons-nous au Congrès ouvrier de Porrentruy de 1902 : les difficultés qui y surgirent au sein de l'*Arbeiterbund* mettent en lumière la position doctrinale de Montenach et Reymond sur le problème de l'organisation professionnelle. L'apparente confusion caractéristique de la *Fédération romande* dans sa structure par l'union disparate d'éléments divers était, à leurs yeux, éminemment propre à faciliter l'accord entre les classes et leur harmonie grâce à la poursuite d'un même but. L'adhésion d'ouvriers y était donc souhaitable et par là, les dirigeants romands s'engageaient implicitement à considérer les problèmes propres à ce milieu. A cet effet, la *Fédération* déclarait vouloir la justice sociale aussi bien à l'égard des patrons — car il est insensé de vouloir supprimer le patronat — qu'envers les ouvriers collaborateurs qui pâtissent du régime corporatif supprimé par la Révolution française. Dans le temps, la *Fédération romande*, déclarait les syndicats seuls capables de régler la question de la durée du travail, du salaire normal, etc., car l'intervention de l'Etat ne doit être qu'un remède forcé. La nécessité d'une organisation dans le cadre de la profession est donc admise. Mais il faut qu'elle soit en accord avec le principe de l'union des classes : le syndicat doit être neutre. Il doit être neutre mais aussi obligatoire, car «si le

¹ Selon les propres termes de Montenach dans *Revue Populaire*, 1901, p. 380.

syndicat est une cause d'agitation et de discorde, c'est que seuls les violents et les faibles en font partie et ils sont la minorité des ouvriers»¹. Ainsi s'exprimaient Montenach et Reymond au Congrès ouvrier de Porrentruy de 1902. Il s'agit là d'une profession de foi corporatiste et il s'y trouve en germe les dangers que les expériences modernes du corporatisme de l'entre-deux-guerres révéleront. Mais nous sommes en 1902, et la défense du principe de la neutralité syndicale² par Montenach concorde et est à mettre en parallèle avec sa conception essentiellement pluraliste de l'organisation sociale.

Grâce à l'intervention de la *Fédération romande* à propos de la neutralité syndicale, l'*Arbeiterbund* opéra une modification dans ses statuts, affirmant la disparition de son caractère socialiste. On ne s'y occuperait plus désormais que des intérêts corporatifs. Ses sources d'inspiration ne pouvaient qu'encourager Montenach dans cette voie : les thèses de l'*Union de Fribourg* n'étaient-elles pas corporatistes et Léon XIII ne faisait-il pas appel à l'union des classes ? Cependant, pas plus que le corporatisme, Léon XIII ne condamnait le syndicalisme ouvrier séparé. Mais Montenach, dans l'organisation autonome du monde ouvrier, vit obstinément un germe infaillible de lutte des classes et ne put jamais se résoudre à considérer ce fait comme un état transitoire mais indispensable non à la lutte, mais à l'union des classes dans un âge futur. Simultanément à une croissante différenciation sociale, il ne crut pas pouvoir discerner une marche vers l'unité. Partisans fidèles de la neutralité syndicale, Montenach et Reymond exprimaient en même temps l'espoir de voir facilité l'établissement d'un secrétariat ouvrier permanent catholique par le projet de fusion entre l'ACS, le MAV et la *Fédération romande*. Ce projet trouvera sa réalisation dans l'APCS ou *Volksverein* en 1904. Ce vaste organisme qui s'étendait cette fois au plan national, recruta ses adhérents parmi ceux qui,

¹ *Revue Populaire*, 1902, p. 317.

² Au sein de l'*Arbeiterbund*, Montenach et Reymond n'étaient pas les seuls à défendre ce principe. Ils donnaient en cela leur accord à la thèse soutenue par Hermann Greulich, social-démocrate zurichois, secrétaire du parti ouvrier suisse.

résolument, s'écartaient du mouvement syndical. Paradoxalement on voit donc en 1904, d'une part, l'organisation des catholiques s'étendre à son point maximum dans une APCS aux structures pluralistes selon le désir de Montenach qui, depuis douze ans, travaillait à sa réalisation; et d'autre part, la naissance du mouvement chrétien-social romand: son berceau est le Jura avec l'*Union ouvrière catholique* (UOC) de Porrentruy. Montenach le flairait en 1898¹ lorsqu'il dénonçait l'affreux retard de la Suisse française dans l'organisation sociale: le Valais et Fribourg n'ont pas l'occasion de s'unir dans une action commune, disait-il, les luttes politiques canalisant tout vers d'autres buts; Genève subit depuis vingt-cinq ans une grosse crise et les catholiques de Genève sont en bonne partie français; Vaud et Neuchâtel n'ont que peu de catholiques disséminés; enfin si le Jura est très vivant, il n'a pas un vaste rayonnement. L'enfant terrible de la Suisse donnait naissance au syndicalisme chrétien dont l'évolution ultérieure achèvera de marquer l'échec de l'APCS dans sa tentative d'encadrement du monde ouvrier. Il ressort de cela que la défense, en 1902, du principe de la neutralité syndicale et son application ultérieure furent les causes essentielles de la dissolution de l'*Arbeiterbund* en 1918, immédiatement après la grève générale, par la démission successive des sociétés membres.

Jusqu'en 1910 pourtant, il n'y a pas rupture avec le Jura, mais simplement différenciation croissante de deux types d'organisation du mouvement social. Preuve en est *L'Ouvrier*, l'organe de l'UOC qui, malgré les divergences, devient en même temps l'organe de l'APCS. On sait qu'en 1903, Pie X succéda à Léon XIII. Avec lui, d'un terrain plus doctrinal, on passait à l'organisation pratique de l'action sociale chrétienne. Montenach le comprit qui disait alors: «Léon XIII fut le Pape de l'Idée sociale, Pie X semble devoir être le Pape de l'Action sociale»². Mais en mettant davantage l'accent sur le côté catholique et spirituel, Pie X influença Montenach et l'APCS. Celle-ci gardait tous les caractères du catholicisme

¹ *La Quinzaine catholique et populaire*, 1898.

² 9 août 1903: aux membres et aux sections de l'ACS et de la *Fédération romande*, *Revue Populaire*, 1903, p. 245.

social pur et son action, en abandonnant le terrain de la lutte syndicale, trouva par contre son épanouissement propre dans les *Katholikentage* et surtout dans la Semaine sociale de 1910, réalisations dont Georges de Montenach fut le fervent promoteur. Dans son esprit, les *Katholikentage* avaient pour but d'opérer l'union des catholiques sans sacrifier à la diversité de la Suisse. Celui de 1903 fut en quelque sorte une préfiguration de l'APCS réalisée à son lendemain. Passionné d'esthétique, Montenach y introduisait un objectif nouveau : réconcilier l'Art et le Peuple selon les vœux du St-Siège ; au delà d'une œuvre de concorde et d'union de tous les esprits sociaux, cette réconciliation justifierait la volonté de restaurer le régime corporatif dont la disparition entraîne le règne du hasard dans la formation des ouvriers d'art, livre à l'Etat les initiatives artistiques et tend, en définitive, à compléter l'évolution sociale et politique par le machinisme et l'industrialisme¹. Montenach vit qu'il y avait là encore quelque chose à sauver des ravages commis par le matérialisme envahissant : toute son œuvre d'esthétique parle ici pour lui. Le *Katholikentag* de 1906 verra l'introduction d'un nouvel élément de combat puisque Montenach y développe un *Programme d'action et d'organisation des femmes catholiques suisses*².

FACE À L'ESSOR DU MOUVEMENT CHRÉTIEN-SOCIAL

Revenons à l'APCS, puisque c'est elle qui représente l'aboutissement des longs efforts de Montenach, toujours mû par le désir de concentrer les efforts sociaux sous la conduite de quelques privilégiés de la fortune dévoués au bien du peuple et soutenus par le clergé. Il en était le vice-président romand et la fédération fribour-

¹ Cf. *L'Art et le Peuple*, précédé d'une lettre-préface de l'abbé Lemire, député du Nord. Fribourg, Fragnière, 1903.

² Cf. *L'organisation de la ligue des femmes catholiques suisses*. Fribourg, 1907. Publié également dans *L'Ouvrier*, 9-16-23-30 nov. 1907. M^{me} de Montenach était également très active dans le domaine social. La fondation de l'*Association pour la protection de la jeune fille* (APJF) est l'œuvre de Georges et Suzanne de Montenach.

geoise fut confiée à Mgr Esseiva. Dans *L'Ouvrier* coexistaient donc deux tendances, la tendance chrétienne-sociale et la tendance catholique-sociale traditionnelle représentée par Mgr Esseiva, Georges de Montenach et le jurassien Xavier Jobin. Tant que les progrès du mouvement chrétien-social ne furent pas décisifs, la coexistence pacifique régla les rapports des tenants des deux causes. Au cours de 1910 pourtant, le journal le concède soudain largement aux catholiques-sociaux : il s'agissait alors pour eux de mettre sur pied la Semaine sociale qui se tint à Fribourg du 5 au 9 septembre 1910. Elle fut conçue sur le modèle des Semaines sociales de France organisées dès 1904 par la *Fédération des groupes du Sud-Est français*. Celle-ci entretenait des relations constantes avec la *Fédération romande* et Fribourg avait même accueilli son président Marius Gonin lors de sa XIII^e Assemblée en 1900. Au premier rang de l'auditoire de 1910 figura l'abbé Antoine, grand sociologue catholique français, un des principaux animateurs des Semaines sociales de son pays. Nous sommes ici au cœur de la doctrine de Georges de Montenach. Parachever l'éducation sociale des catholiques, rendre plus notoire la portée sociale du dogme chrétien, tel devait être le double rôle de la Semaine sociale dans l'idée de Georges de Montenach. Son caractère hautement religieux était destiné à éviter aux œuvres d'action économique de verser dans un certain matérialisme. Celles-ci seraient la réponse aux problèmes posés respectivement par les classes moyennes, car «c'est là qu'est le véritable intérêt social... Elle s'ouvre à tous ceux que de sages améliorations économiques tirent du prolétariat; refuge honorable, elle accueille ceux qui cessent d'être les privilégiés de la fortune; ses limites doivent donc être très extensibles pour embrasser, dans un sens comme dans l'autre, le plus de monde possible»¹; par les revendications ouvrières, car «nous reconnaissons l'interdépendance spéciale et la solidarité particulière qui s'établissent entre les hommes exerçant la même profession, dans la même condition économique, nous sentons de plus en plus la nécessité, pour la réalisation d'un ordre social basé sur la justice et conduisant à l'har-

¹ *L'Ouvrier*, 30 juillet 1910.

monie générale, que cette interdépendance soit réglée et trouve son expression; en un mot, que la société professionnelle, existant en fait, soit reconnue en droit et organisée»¹; par les travailleurs de la terre, à travers l'étude des syndicats agricoles et des assurances rurales, ainsi que grâce au fonctionnement des caisses Raiffeisen. On reconnaît là ce caractère d'«université sociale ambulante», car il s'agit bien de l'étude de ces problèmes. Mieux que jamais ressort aussi l'idée de *mission* d'une «élite éducatrice et dirigeante, indispensable à un peuple comme une tête à un homme»². Autre idée: le mouvement catholique-social, pour représenter le catholicisme intégral, doit posséder deux ailes, l'aile estudiantine et l'aile ouvrière³.

Montenach voit l'histoire comme une descente vertigineuse. Ainsi que de Mun lors de la Commune de Paris, il parle des «révoltés d'en bas» qui s'arment pour la guerre sociale. Sur la scène du monde, la pièce qui se joue est anti-cléricale. Enfin pour la première fois, il insiste sur la nécessité de la *science* des réalités économiques concrètes sans laquelle les principes seuls sont vains; «nous devons nous montrer largement sociaux et résolument progressistes»⁴. A la participation de tous à la fonction politique, il faut ajouter la représentation des intérêts. Cette dimension nouvelle vient compléter à juste titre son système de pensée. La Semaine sociale donna par ailleurs à Montenach l'occasion de manifester son désir de voir se coordonner les efforts de toute une école d'action sociale catholique, signe de sa volonté d'unification doctrinale au niveau helvétique. Cependant, si la Semaine sociale se fit remarquer par l'unité de son esprit et de son enseignement, la divergence persistante entre Alémaniques et Romands ne laissait pas d'être réelle et, dans le cadre du mouvement social national, venait s'ajouter

¹ Idem.

² *L'Ouvrier*, 23 juillet 1910.

³ La SES était représentée à la Semaine sociale de 1910. Cf. *La Semaine sociale et les étudiants*, Porrentruy, Frossard, 1910. Publié également dans *L'Ouvrier*, 20 août 1910.

⁴ G. DE MONTENACH, *Nos orientations sociales*, discours prononcé à la Séance d'ouverture de la Semaine sociale, 1910, p. 11.

au clivage des chrétiens-sociaux. Ni Beck, ni Decurtins, ni Feigenwinter, artisans du mouvement social-chrétien¹, ne furent présents à Fribourg du 5 au 9 septembre 1910. Ils se montrèrent verbalement solidaires, mais de loin, et ce fut tout. Il faut voir dans cette distance le reflet du phénomène que l'on observe au sein même de l'APCS par le seul fait que le nom de Montenach ne figure pas au tableau des membres de la section sociale, dirigée par Feigenwinter. Il reste que la pensée sociale de Montenach atteignait alors sa pleine maturation par sa prise de conscience de l'importance du phénomène économique dans l'évolution de la société.

A la veille du conflit mondial d'ailleurs, il montre aussi une clairvoyance véritable lorsqu'il manifeste sa crainte du socialisme, dont il vit les progrès et dont aujourd'hui mieux encore on mesure la part de responsabilité dans l'éclatement de la guerre. Au *Katholikentag* de 1913, c'est avec un effroi justifié qu'il accusait plus fortement que de coutume la poussée désagrégratrice de l'organisation séparée des classes sociales. Mais la barrière qu'il eût voulu opposer à cela avait le tort d'être une barrière purement idéologique, sans armes véritables. Le programme issu de la Semaine sociale de 1910 illustre cette affirmation, dont le seul mot d'ordre fut : créer des cercles d'études. N'oublions pas que le Pape venait par sa condamnation du *Sillon*, de mettre les catholiques en garde contre le danger des œuvres neutres. Sa soumission absolue au St-Siège incitait Montenach à travailler toujours plus au développement du côté surnaturel des œuvres sociales. C'est pourquoi les thèmes développés par la Semaine sociale témoignent plus d'une volonté réformiste de portée apologétique que d'un désir de réorganisation proprement dite de la société. Dès lors la scission va s'opérer qui s'annonçait entre le mouvement chrétien-social, dont *L'Ouvrier* redevient l'organe propre, et l'APCS romande, qui fait paraître à partir de 1910 un *Bulletin de l'APCS*. Maxime Reymond en assume la rédaction. S'opposant radicalement à l'interconfessionnalisme

¹ *Sociaux-chrétiens et chrétiens-sociaux* : l'inversion des termes implique une nuance importante selon laquelle les sociaux-chrétiens sont à mi-chemin entre les catholiques-sociaux et les chrétiens-sociaux, ces derniers caractérisant un mouvement spécifiquement ouvrier.

et se conformant par là aux directives pontificales, l'APCS avait perdu sa seule chance de faire aboutir les réformes sociales qu'elle proposait.

Dans le prolongement de cette attitude s'inscrit son opposition à la nouvelle forme adoptée par le parti conservateur en 1912. En effet, on sait l'ampleur du débat suscité alors à propos du titre à donner au nouveau parti. Se réclamant à nouveau de la condamnation par le St-Siège du principe de l'interconfessionnalisme, Montenach joignit sa voix à celles des conservateurs de Suisse occidentale. Et, le 2 juillet 1912, la Conférence romande des présidents cantonaux déclarait l'APCS indépendante du nouveau Parti conservateur qui venait d'être fondé à Lucerne. Il faut perdre désormais tout espoir d'assister à un ralliement de la part de Montenach et de ses disciples au mouvement chrétien-social. Mais ne faut-il pas voir là avant tout une question d'étiquette chez un homme que nous avons vu, bien avant les chrétiens-sociaux, dépenser toute son énergie à faire pénétrer partout le sentiment du devoir social et qui, maintenant, assistait à la reprise de ses initiatives et à leur développement dans un sens qu'il ne désirait pas ? « Si ce sentiment avait existé dans la masse des catholiques et s'était traduit à temps par des actes nécessaires, ce parti chrétien-social n'aurait pas eu besoin de se constituer et cela aurait été de beaucoup préférable. Son existence même donne à entendre qu'il peut y avoir deux sortes de catholiques, sinon de catholicisme. Je n'aime pas beaucoup ce qualificatif de chrétien-social, il est né en Allemagne et conserve toute la nébulosité de l'esprit germanique. »¹ A l'opposé de cet esprit germanique, ne doutons pas que Montenach ait été inspiré ici par les paroles de son ami Albert de Mun s'insurgeant en 1891 contre l'expression de conservateurs-sociaux : « elle est inconnue de la plupart de ceux qui s'occupent en France du mouvement social, et, à mes yeux, elle est inacceptable comme incomplète et insuffisamment définie. En tous cas, je ne m'en suis

¹ G. DE MONTENACH, *La Droite catholique aux Chambres fédérales en face des intérêts des classes rurales, moyennes et ouvrières ; les réformes sociales au Parlement*. Discours prononcé le 28 février 1920 au Cercle catholique de Fribourg. Archives privées, fonds Georges de Montenach, p. 52.

jamais servi et c'est une qualification que je n'ai jamais prise, n'en ayant jamais voulu d'autre que celle de catholique»¹. C'est bien avec le *terme* de chrétien-social que Montenach ne peut se réconcilier, et à cela rien d'étonnant car, selon les termes de Roland Ruffieux, «dans un pays comme le nôtre où le vocabulaire politique évolue encore plus lentement que les institutions, l'abandon du terme catholique revêt une importance aussi grande que l'apparition de l'étiquette démocrate à l'étranger»².

Après la scission des chrétiens-sociaux du Jura, c'est l'éviction de l'APCS du terrain politique. Mais en dehors du Jura existait à Genève un mouvement similaire, l'*Union des Travailleurs catholiques* (UTC), que nous avons déjà signalée et dont l'organisation s'étendit si bien qu'elle finit par recruter des membres jusqu'à Fribourg. Ainsi s'était formée en 1906 la *Fédération ouvrière fribourgeoise* (FOF). Le 1^{er} juin 1912 vit la fusion de *L'Ouvrier* avec l'organe de l'UTC, après quoi le mouvement rejeta ouvertement la tutelle de l'APCS. C'est ainsi que le 18 septembre 1913, l'approbation par le comité central suisse des organisations ouvrières chrétiennes-sociales de ses statuts consacrait la naissance de l'*Union romande des Travailleurs catholiques* (URTC) dont l'organe devenait l'*Action Sociale*, paraissant à Fribourg. Les deux tendances en conflit se réunissaient à Fribourg même, ce qui amenait les tenants des deux types d'organisation du mouvement social à se confronter sur place. C'est ainsi que curieusement, en 1913 et 1914, on assiste à une tentative de rapprochement avec l'URTC par Montenach et l'APCS romande. On parle de l'existence d'une entente. Et tout s'explique lorsqu'on constate la présence, dans la commission chargée d'organiser une II^e Semaine sociale pour 1915, de deux nouveaux personnages: les abbés Pilloud et Savoy. Tous deux avaient participé à la Semaine sociale de 1910. Agés alors de vingt-cinq et vingt-sept ans, prêtres depuis peu, ils virent Montenach en action et furent marqués par l'esprit de cette retraite sociale.

¹ Cité par J.-B. DUROSELLE, dans *Les débuts du catholicisme social en France jusqu'en 1870*, introduction.

² ROLAND RUFFIEUX, *Le Parti conservateur chrétien-social suisse — Cinquante ans après — Le point de vue de l'historien*, 1962.

Cependant, formés à une époque récente où Montenach et sa génération n'en étaient plus à leurs débuts, la formule de l'APCS telle qu'elle se présentait en 1910 ne pouvait les satisfaire. C'est ainsi qu'à partir de 1913, ils militaient tous deux dans la jeune URTC. Tout porte à croire que la présence des abbés Pilloud et Savoy dans le camp adverse eut alors pour Montenach et Reymond un caractère providentiel. Ils faisaient figure d'éléments conciliateurs qui nourrissaient l'espoir de sauvegarder, envers et contre tout, l'unité en péril du mouvement social romand. Mais entre l'APCS et l'URTC, la tentative de rapprochement ne pouvait aboutir. Cependant, il reste que le clivage progressif des deux mouvements, accéléré par la guerre, verra l'abbé Savoy jouer un rôle croissant et — c'est là ce que nous voudrions souligner — loin de se montrer en opposition irréductible avec Montenach, Savoy va s'affirmer bien au contraire comme son héritier spirituel direct.

De 1910 à 1915, l'APCS accuse un recul lent mais constant dans son recrutement: de 7950 membres et 143 sections en 1911, on passe à 6900 membres et 121 sections en 1914. Malgré les efforts accomplis en vue de conjurer cet affaiblissement, rien n'y fit. En 1915, il apparaît clairement que Montenach et Reymond, forts de vouloir demeurer «les champions de l'Ordre, de l'Harmonie, de la Paix et de la Liberté»¹ mesurent mal la réalité des besoins propres au petit peuple de la Suisse romande. Ils restent très éclairés sur leurs principes et extrêmement actifs. Mais l'organisation pour laquelle ils déploient tant d'efforts n'est plus «populaire» si elle le fut jamais². Dans le cadre de l'URTC, tout en conservant la foi en la supériorité du catholicisme et la même idéologie que préconisait Georges de Montenach, les abbés Pilloud et Savoy, régénèrent sa doctrine en lui donnant des assises économiques solides. Sans

¹ *Bulletin de l'APCS*, 1913, p. 68.

² Durant la guerre, l'APCS se préoccupa des besoins des soldats mobilisés, de la visite des prisonniers de guerre, de l'hospitalisation des réfugiés belges, et pour calmer les esprits, dressait une liste de conférences insérées au programme des sections: *Les conséquences de la guerre pour notre Patrie*, par G. DE MONTENACH; *Les principes catholiques vis-à-vis de la guerre*, par l'abbé BESSON; *Nos raisons d'espérer*, par M. REYMOND.

être un but en soi, l'activité économique devient le moyen de restaurer l'ordre social chrétien. Ainsi, après s'être affilié la FOF¹, l'URTC fondait le 6 décembre 1915 à Fribourg sa première coopérative. Toute la pensée de Savoy procède de cette certitude : il faut, pour pénétrer les masses, leur procurer « la plus grande indépendance économique, condition indispensable de leur liberté d'action »². Savoy a trouvé le moyen de relier les principes à la terre. Selon lui, on avait trop confondu le petit commerce avec les classes moyennes désignées par Montenach comme devant être « l'aboutissement logique » de l'émancipation progressive du prolétariat ouvrier. Les efforts faits pour organiser les classes moyennes se sont soldés par un échec et maintenant on ne peut plus attendre car le temps presse et « nous n'avions plus qu'à nous demander, disait un peu plus tard Savoy, si nous pouvions rester, nous, étrangers au mouvement coopératif et tomber ainsi dans la dépendance d'organisations qui sont, pour le moins, indifférentes à nos idées »³.

En d'autres termes, Savoy dénonçait Montenach et sa génération comme les héritiers de ce même libéralisme économique dont pourtant ils se défendaient si forts. Les faits et l'attitude d'un Savoy sont ici éloquentes. Car dans le combat acharné mené par Montenach contre le socialisme, les principes seuls étaient en jeu. Aux moyens utilisés par les socialistes, qu'il connaissait et dont il enviait tant l'efficacité, jamais il n'en substitua d'autres, issus de ses principes propres. C'est la sensibilité qui s'est émue d'abord chez lui ; son attention s'est portée davantage sur les conséquences sociales du capitalisme que sur son fonctionnement. Il voulut tout restaurer en Jésus-Christ en procédant par le haut, Savoy veut également tout restaurer en Jésus-Christ, en procédant par le haut et par le bas. En d'autres termes, c'est à partir d'une analyse scientifique des conditions matérielles de l'existence humaine que Savoy tend, avec

¹ La FOF entra le 13 février 1915 dans l'URTC. G. Python fut l'un des fondateurs de la FOF en 1906. G. de Montenach figurait parmi les animateurs, mais tout porte à croire qu'il ne fut pas partisan de son affiliation à l'URTC.

² *Action Sociale*, 13 novembre 1915.

³ *Action Sociale*, 13 novembre 1915.

l'URTC, à réaliser la transformation de celle-ci en conformité aux principes sociaux et spirituels de l'Eglise et du catholicisme. Dans cette éclipse de l'APCS au profit de l'URTC, Montenach, bien qu'il fit souvent montre d'un grand pessimisme, sut dominer son amertume. C'eût été une tentation après vingt-cinq années d'une inlassable activité; mais le désespoir ne le connut jamais. Il trouva son salut dans une confiance inébranlable en l'efficacité d'une élite. Et dans l'instant qui nous occupe, où l'échec semble définitif, l'amitié qu'il portait à Savoy fut payée de retour: c'est malgré lui, presque à regret, que ce dernier s'opposa à Montenach et toujours il fit montre du plus grand respect à l'endroit de son aîné. Il ne l'a pas brusqué, mieux, il a su l'apprivoiser.

Pourtant c'est une dure leçon qu'il lui infligeait, mais ce ne fut pas en vain. En effet, on est en droit de soupçonner la part d'influence qu'eut Savoy dans le geste douloureux que l'éclatement imprévisible de la grève générale amena Montenach à accomplir au Grand Conseil fribourgeois le 12 novembre 1918, lorsqu'on le vit tendre publiquement la main aux chrétiens-sociaux, «pour sceller une promesse solennelle d'entr'aide sociale largement comprise»¹. La maîtrise dont il fit preuve en pleine crise lui valut la sympathie des dirigeants de l'URTC qui relevèrent ses paroles dans l'*Action Sociale*². Attitude conforme à la noblesse de sa personnalité et qui lui fait d'autant plus honneur qu'elle impose cette constatation: il fallut que la révolution sociale fasse irruption sur le sol helvétique pour l'amener à reconnaître lui-même l'impuissance de l'organisation des forces catholiques telle qu'il la concevait. Réalité amère pour le promoteur d'un mouvement né de cette menace, maintenu en haleine par elle et dirigé contre elle. Mais depuis 1915, Montenach était député au Conseil des Etats suisses, et c'est sa position de fédéraliste «convaincu et mortifié» — selon ses propres termes — qui l'amène encore à donner la main aux défenseurs du mouvement ouvrier spécialisé par le biais de l'organisation professionnelle, que Savoy et l'URTC s'attachaient à défendre.

¹ Bulletin officiel des séances du Grand Conseil du canton de Fribourg, 1918, p. 232.

² *Action Sociale*, 4 janvier 1919.

Partout et à tout propos, les interventions de Montenach au Conseil des Etats le posent en ardent défenseur du fédéralisme, car seules les réformes pour le milieu sont, selon lui, fécondes et dans ce domaine, il n'y a pas de marchandise en gros. Son opposition décidée à une plus étroite centralisation, «aux empiétements de la Confédération», le conduisent à rejoindre les défenseurs du corporatisme, car c'est en tant que catholique, mais aussi en tant que fédéraliste, qu'il est partisan des réformes sociales.

De ce principe procède son intervention du 24 juin 1919, au Conseil des Etats lors des débats sur la réglementation des conditions de travail. Selon lui, dans toutes les branches de l'économie où une réglementation est possible moyennant des conventions collectives, l'intervention de l'Etat est à éviter; il suffirait de rendre obligatoire les contrats collectifs. Montenach demande donc la suppression des articles qui en empêchent l'application, car, ce que réclament les représentants de l'industrie, c'est une loi sur les organisations professionnelles. Cette intervention le transformait en porte-parole de l'URTC et c'est ainsi que Savoy, dans l'*Action Sociale*, put écrire :...«L'*Action Sociale* ne cesse de mener campagne en faveur de cette idée que le Congrès international des syndicats chrétiens a adopté à Paris (...). Ne se trouvera-t-il personne pour faire écho à notre demande et à celle de M. de Montenach qui le premier en parla au Conseil des Etats lors des débats sur la loi sur le travail? Pour nous, nous nous refusons de souscrire à toute réforme sociale qui ne se ferait pas en ce sens, car elle seule est une solution.»¹ C'est confirmer leur parenté. de même que Montenach eut besoin de Savoy, Savoy s'appuie sur de Montenach. Leur raisonnement n'est cependant pas identique. Car tandis que Savoy se montre profondément convaincu de la nécessité d'un système corporatif à cause des caractères propres à celui-ci, Montenach s'exprime en fédéraliste avant tout. Preuve que c'est Savoy qui détient la troisième dimension de la doctrine de Montenach, mais preuve aussi que si ce dernier se laissa devancer à cause d'une prise de conscience trop superficielle des réalités matérielles, son

¹ *Action Sociale*, 30 juillet 1919.

rôle personnel déborda le cadre de l'APCS et put ainsi se prolonger au-delà de son recul. D'ailleurs il ne l'abandonne pas puisqu'après 1920, nous le voyons occupé à redonner vie à cette organisation, la destinant à tout amalgamer par le haut en se réservant de faire l'éducation sociale de plusieurs milieux non ouvriers. L'URTC y était représentée. Dernier assaut à l'autonomie du mouvement ouvrier? Peut-être. De toutes façons, une tentative de fusion eût été impensable. Car comment l'APCS, dont tout le credo économique se résumait en 1920 encore dans le système de la mutualité, aurait-elle pu prétendre absorber l'URTC, promotrice du mouvement coopératif en Suisse romande? En 1931, l'encyclique *Quadragesimo Anno* apportera les compléments nécessaires à bien des points de vue, esquissés seulement dans *Rerum Novarum*. Mais Georges de Montenach n'était plus.

DIMENSIONS HISTORIQUES: RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES

Pour bien comprendre un phénomène et être à même de l'interpréter en projetant sur lui le meilleur éclairage, il importe de le replacer dans le temps et dans l'espace. Né à la veille du *Kulturkampf* et au sein des bouleversements politiques et sociaux issus de la révolution industrielle, Montenach se situe en plein passage à la société démocratique et industrielle moderne. Pris comme élément s'insérant dans un contexte donné, à une époque donnée, il figure le lien qui relie les conservateurs-sociaux de la première heure, partisans de l'intervention de l'Etat, aux chrétiens-sociaux incarnant pour la première fois l'organisation autonome du monde ouvrier. Ses efforts d'organisation, qui se traduisent sur le plan institutionnel par la formule de l'association et du Congrès, l'inscrivent dans la ligne des catholiques-sociaux libéraux, préconisant la voie caritative et la voie politique. Mais en rester à une énumération de tentatives suivies d'échecs, c'est demeurer à l'extérieur de sa pensée. En effet, de tout ce qui précède ressort chez Montenach une nette disproportion entre l'idéologie et les réalisations pratiques. Par contre, sa fidélité à lui-même comme l'unité et la continuité de sa pensée ne sont plus à démontrer, tant elles sont

apparentes. Cette constatation même nous conduit à nous interroger : Georges de Montenach fut-il tributaire d'une série de principes idéologiques, ou sommes-nous en présence d'un système social élaboré et original ?

Un rapide coup d'œil sur les principaux thèmes qui alimentent sa réflexion et son action fait apparaître que sa doctrine, en suivant de très près la courbe de la pensée sociale de l'Eglise, ne marque à aucun moment d'écart notable dans la ligne que, dès le départ, elle s'était choisie. Sur les problèmes essentiels qui constituent la question sociale — famille, propriété, profession, Etat — Montenach s'exprima abondamment et, d'une pensée quelque peu touffue, il ressort clairement que l'idée de famille est le principe premier, générateur de tous les autres. La famille est une société réelle d'institution divine, qui a sur l'Etat une priorité logique et réelle. Elle est « la seule pierre qui nous permettra de restaurer l'édifice social lézardé »¹. De là découle tout le reste. Ainsi la seule bonne propriété, c'est la propriété individuelle et familiale, seule conforme à sa destinée primitive et fondamentale qui est d'abriter l'être humain, de servir de rempart à la famille. C'est pourquoi, selon lui, la maison locative est un non-sens chez nous car, en sauvegardant la famille, la maison met un terme au nomadisme. La démocratie n'en sera que mieux fondée : « J'ai toujours cru, dit-il, je crois plus que jamais que, pour établir en Europe de vraies démocraties, il faudra rendre la propriété accessible à tous »². Aussi bien veille-t-il à ce que les associations ne se substituent pas à la famille, ce qui les amènerait à jouer un rôle contraire à celui qui leur est dévolu, sauvegarder les trois piliers fondamentaux de la société : religion, famille, propriété. La famille est enfin le « premier des syndicats », c'est pourquoi le seul bon syndicalisme c'est le corporatisme. Celui-ci est seul capable d'organiser la profession en établissant des rapports de collaboration et non d'opposition entre patrons, ouvriers et apprentis de même que seule, l'organisation économique conçue sur le modèle du corporatisme est en mesure de préserver l'unité des

¹ G. DE MONTENACH, *Nos orientations sociales*, discours prononcé à l'ouverture de la Semaine sociale. Fribourg, 1910, p. 14.

² *L'Art et le Peuple*, II.

catholiques sur le plan politique, les devoirs de l'Etat devant se limiter à la protection des faibles dans la mesure où l'initiative privée ne peut y suppléer.

C'est de la résultante de ces deux composantes, l'une d'ordre spirituel et confessionnel, l'autre d'ordre politique, que procède sa notion de corporatisme. Dans la mesure où l'on peut réduire les systèmes de pensée sociale à deux catégories qui diffèrent selon qu'elles résultent d'une construction verticale ou d'une construction horizontale, disons que le raisonnement de Montenach est un raisonnement vertical dans tous les domaines. Ainsi en est-il de sa conception des classes sociales. Pour lui, la volonté de faire disparaître toute hiérarchie sociale est une erreur profonde pour la raison que «la prétendue égalité qui a remplacé la hiérarchie des classes, a laissé les citoyens libres de creuser entre eux des fossés larges et profonds qui séparent bien davantage les hommes et les intérêts»¹. Les libertés civiques, les conquêtes démocratiques sont des trompe-l'œil, c'est pourquoi, «à mesure que les peuples traiteront davantage leurs affaires politiques par eux-mêmes, ils auront besoin, pour éviter de terribles bévues, d'avoir à leur disposition au dehors, des gens d'une valeur plus haute, d'une perspicacité plus grande»². La conviction que la «persona grata» est nécessaire pénètre tous les domaines de sa pensée, aussi bien politique que sociale. Ce point mérite qu'on y insiste tant il est vrai qu'aujourd'hui il nous est étranger. Car Montenach occupait à son époque une place de choix. «Il est particulièrement difficile à un noble, à un riche de se dévouer aux réformes économiques qui sont à l'ordre du jour»³, écrivit-il : aveu significatif. En effet, non lié à la société par des liens professionnels, il pouvait se maintenir au niveau de principes généreux, inspirés par la religion et issus d'une âme sensible. Libre, autant qu'on peut l'être, de certaines contingences vitales de base, il s'est voulu libre pour la société.

¹ G. DE MONTENACH, *Le prolétariat intellectuel, origines et remèdes*, *Bulletin de l'Association de Pie IX*, 1894, p. 214.

² G. DE MONTENACH, *La représentation de la Suisse à l'étranger*, discours prononcé au Conseil des Etats suisses, 27 sept. 1917. Tiré à part, 9.

³ *Concorde*, 1894, p. 21.

C'est ainsi que des hauts sommets sur lesquels on a vu évoluer sa pensée, il a voulu fouiller le problème social en jetant sur lui une lumière à rayons multiples. Et, par réaction contre la convergence croissante des préoccupations sociales vers le monde ouvrier, contre le souci exclusif de l'organisation du prolétariat industriel, il chercha par tous les moyens à attirer l'attention sur certaines faces du problème social dont on paraissait oublier l'existence : le prolétaire intellectuel, dont le monde des lettres fournit les plus lamentables spécimens — « la littérature est une bonne branche, pour se pendre » —, les « détresses en redingotes et en chapeaux de soie »¹. Et puis aussi, le paysan, « cet homme qui résume pour ainsi dire toutes les forces sociales d'un pays »² : il se fait rare et disparaît, entraînant par là deux fléaux, la dépopulation des campagnes et le déclassement. Mais ici l'amateur d'esthétique tient plus de place que le sociologue, car quand Montenach répudie le terme agriculteur, c'est parce qu'il repousse la modernisation agricole qui irait à l'encontre de la vie traditionnelle de la paysannerie. Si, par ailleurs, il attaque à juste titre l'urbanisation démesurée, il se refuse à admettre le mouvement irréversible de l'exode rural. Il ne voit pas dans celui-ci une nécessité économique, mais s'en effraie et mentionne souvent avec amertume l'imminente formation d'un prolétariat agricole. Ce dernier, comme le prolétariat intellectuel, se verra fatalement absorbé par le prolétariat ouvrier, et c'est parmi ces déclassés que le socialisme et l'anarchisme recruteront leurs apôtres.

Qu'oppose Montenach à tout ceci et quel remède préconise-t-il ? La religion, qui « seule donne à l'homme la science de la pauvreté et la science de la richesse ! »³ Et puis surtout, le refuge de la classe moyenne, « cet immense réservoir où tendent de plus en plus à s'amalgamer les éléments qui tombent d'en haut et ceux qui montent d'en bas »⁴. Son vœu serait d'y voir disparaître le prolétariat. La théorie de la classe moyenne procède d'une logique séduisante mais,

¹ *Le prolétariat intellectuel*, p. 209-219.

² *L'Ami du Peuple*, 4 déc. 1887.

³ G. DE MONTENACH, *L'action sociale de l'étudiant*, dans *Concorde*, 1892, p. 191.

⁴ *L'Ouvrier*, 23 novembre 1907.

elle souffre terriblement d'abstraction, ainsi que l'abbé Savoy le dénonga, et simplifie considérablement la réalité; la classe moyenne devient un lieu arbitraire de convergence sociale, une manière d'anti-chambre du Paradis céleste. Et si l'on pousse plus loin son raisonnement, on en arrive à un nivellement social qui se trouve être en contradiction avec sa propre conception de la société dans sa structure. Or cette idée, Montenach la soutint jusque dans le programme qu'il proposait à la Droite catholique suisse¹. Dans cette formation politique, la sienne, il repère toutes les classes sociales. Il est au clair sur le fait que leurs intérêts sont contradictoires et que le seul lien entre elles est le terrain solide de la confession. Ce point de vue ne prête guère à controverse: l'histoire des grandes démocraties chrétiennes prouve la viabilité de cette solution. Cependant, il manque à Montenach un programme concret d'une action politique commune, de même qu'une solution valable pour ce qu'il appelle «les sacrifices réciproques» au sein de cette formation politique. Mais ici encore, il ne s'agit de rien d'autre que du mutuel échange de bons offices dont parlait et que recommandait Léon XIII.

Ayant attaqué, d'autre part, la distinction grossière faite à la gauche au sujet des «exploiteurs et des exploitants», il tombe dans une erreur semblable en ne voyant dans les exploités que les membres de la classe moyenne. Il y a plus: il met sur un pied d'égalité les monopoles capitalistes et les coopératives ouvrières comme deux ennemis jurés de cette classe, «prise entre le marteau capitaliste et l'enclume prolétarienne»². En s'opposant à la restriction des heures de travail, il montre peu d'enthousiasme pour la promotion ouvrière. Son analyse sociale est donc un peu boîteuse et si, pourtant, il proclame la nécessité des réformes sociales, on voit mal dans quelle voie il faudrait les réaliser. Mais voici le fond de son raisonnement: «nous devons veiller à ce que le parti chrétien-social dans son action politique évite de laisser croire à ses adhérents, même pour les conserver à l'Eglise, même pour les arracher à la révolution,

¹ G. DE MONTENACH, *La Droite catholique*, *passim*.

² Op. cit., p. 2.

qu'il est possible de changer les conditions de l'existence humaine»¹. C'était s'offrir en cible aux socialistes. Malgré la noblesse de son âme, l'intégrité de sa personne, Montenach ne pouvait échapper à la mentalité d'aristocrate terrien. Ce qu'il voulait, c'était rendre à l'homme sa liberté, faire en somme de l'homme du peuple catholique, «non pas le bedeau falot qui a peur de son ombre et s'abîme sous les quolibets, le cafard légendaire des romanciers anti-cléricaux, mais le chrétien intégral, ferme et fier, loyal avec tous et capable d'action»². Il a raison de dire que l'homme cultivé a une vision plus juste parce qu'il a une conscience plus grande de l'ensemble des problèmes. Mais comment concevoir une humanité totalement éduquée? Montenach rêvait d'un monde d'artistes et d'amateurs. Sa société idéale serait fondée sur une aristocratie du cœur et de l'esprit. Il n'a pas distingué les sciences politiques de la morale sociale. Or il défendait ses positions à l'époque où la finance anonyme était à la pointe du progrès économique et le syndicalisme ouvrier le moteur du progrès social.

S'il discerna le problème posé par l'économie, agent de l'unification des sociétés modernes, il n'en eut que l'intuition, laquelle se traduisit par un pessimisme croissant qui, à son tour, donna lieu à un raidissement de son attitude. Car il ne faut pas oublier non plus que sa formation est celle d'un juriste, et toujours il reste ancré dans un point de vue de juriste, puisque selon lui, «nulle considération d'ordre économique ne devrait intervenir dans le règlement légal et constitutionnel de la vie sociale»³. Or il y a toujours retard de la superstructure juridique par rapport au fait: le droit est toujours lent à authentifier le fait et il peut ne pas y avoir concordance entre la réalité juridique et la réalité sociologique.

Au terme de cette analyse, on peut affirmer qu'il y a doctrine sociale chez G. de Montenach, mais pas de véritable système car on n'y trouve point de programme et point de théorie. Souvent, la terminologie recouvre chez lui des concepts imprécis ou mal définis. Sa doctrine est une doctrine chrétienne et universelle, et il y a

¹ Op. Cit. p. 56.

² *Quinzaine catholique et populaire*, 1897, p. 104.

³ *La Droite catholique...*, p. 41.

un grand risque dans les solutions qu'il propose car elles supposent le mobile éthique là où les hommes sont habitués à n'obéir qu'à des intérêts économiques. Si l'on peut s'exprimer ainsi, sa doctrine résulte d'une sorte d'éclectisme mêlant philosophie et religion. De sa classe, de Fribourg et de la Suisse, il fait le creuset d'une Europe idéale dont la conception relève plus de ses «*pia desideria*» qu'elle ne découle d'une analyse politique et économique concrète de la société. Chez Albert de Mun, la vieille tradition de méfiance envers l'Etat souverain se manifestait sur le terrain de la politique extérieure dans les tentatives pour construire l'union européenne et mettre fin, par là, à la souveraineté nationale. Objectif on ne peut plus actuel... Pour un Suisse comme Montenach, le même sentiment se traduit en politique intérieure par un fédéralisme outrancier au niveau national.

Par ailleurs, en suivant sans hésiter le sentiment de l'Eglise, il y a une nuance qu'il n'a pas faite, faute de recul. Il n'a pas vu que la doctrine sociale de l'Eglise se situe toujours sur un plan différent de celui où s'élaborent les systèmes sociaux : avec *Rerum Novarum* on est encore dans un contexte de pathologie sociale car l'enseignement social de l'Eglise n'est pas une doctrine à mettre sur le même pied que libéralisme, capitalisme, socialisme ou communisme. Il n'est pas un système élaboré à partir d'une quelconque vision philosophique du monde, mais la déclaration des implications sociales d'une foi religieuse. L'Eglise ne fournit pas de théorie économique. Montenach, pénétré des principes évangéliques, eux-mêmes revivifiés sans cesse par les successifs efforts pontificaux en vue de leur adaptation aux temps modernes, fut amené à évoquer des arguments d'ordre éthique et non économique. Pie XI précisera que l'objet de la morale inclut l'objet de l'économie. Comme son ami Albert de Mun, dont lui-même a pu écrire : «il fait figure d'oiseau parmi les reptiles», Montenach est conduit à passer au-dessus des obstacles dressés par ses adversaires¹. Les ayant vus, il les dénonce mais sans les détruire. Les expériences modernes du corporatisme montreront que bien des phénomènes d'apparence para-

¹ G. DE MONTENACH, *Albert de Mun*. Tiré à part de l'*Action Sociale* Fribourg 1914, p. 23.

doxale s'expliquent par le conflit permanent entre le pouvoir économique et le pouvoir politique. Ainsi, sa démarche de l'esprit peut paraître bien sentimentale en regard de nos modernes exigences sociologiques. Mais si cette génération a fait trop bon marché des facteurs économiques, ne fait-on pas aujourd'hui trop bon marché des facteurs politiques, inclinant à n'y voir qu'un jeu d'ombres tandis qu'en définitive « tout se joue, se perd et se gagne au niveau des pouvoirs politiques »¹?

Au centre de la Droite suisse, entre les traditionnels et les novateurs, Montenach fut regardé comme un précurseur par certains catholiques et comme un retardataire par les champions d'une évolution plus démocratique. S'il n'a pas été un organisateur d'ouvriers, certains ont pu croire qu'il avait échoué dans sa mission. « Ils ne se sont pas rendus compte qu'il fut surtout l'avocat de la grande cause sociale catholique, cause qu'il a plaidée devant les classes dirigeantes pour leur donner conscience de leurs devoirs, de leur mission. Il a laissé à d'autres le soin d'enrégimenter les masses et c'est grâce à cela peut-être qu'il a évité les exagérations et les complaisances dans lesquelles tombent si facilement ceux qui, voulant gagner le peuple, le flattent et se l'attachent en soulignant trop exclusivement ses revendications et ses menaces »². Ces paroles sont de Georges de Montenach; elles s'appliquent à Albert de Mun. C'est dire l'identité de leur position. Ou plutôt, leur analogie frappante, car les contextes n'en diffèrent pas moins. En France, l'évolution se faisait depuis un siècle à coups de révolutions et le problème social se vit étroitement mêlé à un problème national dont il va même parfois jusqu'à dépendre. Car le climat de la France du dix-neuvième siècle est celui de la défaite auquel s'ajoute celui du passage de la monarchie à la République. Rien de tel en Suisse, vieille démocratie, et où le conflit se situe entre fédéralistes et centralisateurs. Dès lors on comprend mieux l'attitude d'un Montenach, fédéraliste en matière politique, centralisateur en matière sociale, contradiction qui est surmontée dès que l'on pénètre au niveau de sa pensée profonde : son grand respect de l'individu

¹ Cf. HENRI THÉRY, *Les groupes sociaux : forces vives ?*, 1964.

² *Albert de Mun*, p. 19.

lié à celui qu'il voue au régionalisme dans ce qu'il a d'original, d'intime et d'irremplaçable, inspire le fédéraliste; d'autre part, la conviction qu'il faut à tout prix obtenir plus d'unité pour acquérir plus d'efficacité dans les réformes sociales, inspire le centralisateur, stimulé dans l'exercice de ses talents d'organisateur. C'est à la difficulté de lier ces deux attitudes qu'il se heurta surtout.

Par contre, le problème commun à la France et à la Suisse est celui qui consiste à tenter la liaison entre le problème de la démocratie et celui du christianisme : le problème politique et le problème religieux sont désormais liés à un problème social. Ainsi, la même opposition qui, en France, séparait les féodaux catholiques des démocrates chrétiens, sépara Montenach des chrétiens-sociaux suisses. Les premiers voulaient consolider la société en l'appuyant sur une sage hiérarchie et en préconisant les syndicats mixtes, formule issue de la volonté de rapprocher les classes; les seconds déclaraient l'ancien moule social définitivement brisé; et, reconnaissant l'existence d'un mouvement démocratique universel, préconisaient le respect de tous les droits dans les syndicats parallèles. Aux yeux de ces derniers, Albert de Mun peut reconnaître comme un fait l'état démocratique, il n'est pas démocrate s'il affirme qu'il n'y a pas de société viable en dehors de certains principes dont le rôle social des classes élevées. Pour eux, l'élite démocratique n'est pas héréditaire, elle n'exclut personne et les dirigeants sont l'ensemble des hommes qui se dévouent sans distinction de naissance. Parallèlement et en ce sens, Montenach n'est pas davantage démocrate, bien que pour lui, le dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière ne consiste pas seulement à rendre des services, mais à former des hommes capables d'engager la bataille sociale dans leurs milieux. En refusant, d'autre part, le principe de l'interconfessionnalisme, Montenach s'expose à manifester par là une volonté de voir transposée la hiérarchie de l'Eglise — laquelle découle de l'institution immuable du pontificat — dans l'organisation de la société, ce qui équivaut à une négation de la démocratie.

Sa position de catholique social, avec cette notion profondément enracinée du rôle social des classes élevées, nous empêche de faire de lui un démocrate chrétien. Dès lors, sa position dans le mouvement social suisse se précise. Montenach fut à la Suisse

romande ce qu'un Decurtins fut à la Suisse alémanique. Sans aller jusqu'à une identité dans l'action des deux hommes, on peut dire que leurs positions étaient similaires mais ne se rejoignaient point. Le maintien de divergences au sein même du *Volksverein* en fait foi. Ses tendances aristocratiques ont séparé Montenach et ses adeptes de leurs voisins alémaniques qui, bien que se situant à la limite entre sociaux-chrétiens et chrétiens-sociaux, avaient des conceptions plus proprement démocratiques. Ainsi le tandem Montenach-Reymond en Suisse romande est à mettre en parallèle avec le trio Beck-Decurtins-Feigenwinter en Suisse alémanique. De plus, Montenach, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il paya de sa personne, par ses efforts tendant à rapprocher les deux mouvements dans l'espoir d'opérer leur unification, occupe une place particulière. Car, si sa tentative s'est soldée par un échec, c'est à lui seul que revient ce rôle de trait d'union, de lien vivant, qui permit le maintien d'un contact entre ces deux branches du mouvement social en Suisse.

Homme de transition, héritier de l'idéologie du *Kulturkampf* et de l'école catholique sociale féodale, Montenach contribua à jeter un pont entre deux moments de notre époque. Le passage à la société démocratique moderne impliquait, pour des hommes aussi fortement attachés aux traditions — ce terme ne signifiant pas ici retour au passé, mais mouvement fondé sur le respect de celui-ci — un véritable bouleversement dans l'échelle des valeurs sociales. Peu nombreux, mal soutenus, les aristocrates sociaux ont frayé la voie à leurs successeurs car leurs efforts, même malheureux, en vue de maintenir dans l'ordre temporel des valeurs d'ordre spirituel, sont un héritage qu'il nous importe de recueillir. Désormais c'est l'URTC et l'abbé Savoy qu'il faudrait suivre dans le cadre de l'histoire du mouvement corporatif, dont les racines plongent profondément dans l'œuvre de Georges de Montenach. Œuvre que nous nous refusons à juger définitivement sur son échec apparent et qui mérite d'être considérée comme une expérience salutaire, voire nécessaire. Alors nous n'aurons pas à rougir de l'œuvre de précurseurs comme Montenach dont l'histoire fut celle de l'affrontement de deux générations, avec ses heurts, ses amertumes, mais aussi ses espoirs.